



**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CELLULE DE GESTION DES PROJETS
ET MARCHES PUBLICS « CGPMP » DE L'OGEFREM**

Le Directeur Général ;

Vu la Constitution, spécialement en son article 92 ;

Vu la Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics, spécialement en ses articles 13 et 83.

Vu l'Ordonnance n° 17/040 du 13 juillet 2017 portant nomination d'un Directeur Général de l'OGEFREM ;

Vu la Loi n°08/007 du 07 juillet 2008 portant dispositions Générales relatives à la transformation des Entreprises Publiques ;

Vu la Loi n°08/009 du 07 juillet 2008 portant dispositions Générales applicables aux Etablissements Publics en ses articles 5 et 34 ;

Vu le Décret n°10/32 du 28 décembre 2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics « CGPMP»,

Considérant l'urgence et la nécessité ;

DECIDE :

Article 1er :

Sont nommés à la Commission de Passation des Marchés et au Secrétariat Permanent de la CGPMP aux fonctions ci-dessous, en regard de leurs noms :

1. Commission de la Passation des Marchés

- Mme KUMBONEKI GANI : Représentant de l'Autorité contractante/membre ;*
- Mr WABATINGA KAILA : Responsable du Service Bénéficiaire de l'Autorité Contractante/Membre ;*
- Mr KALOMBO BONGALA : Responsable du Service Juridique/Membre ;*
- Mr ILUNGA BANGAMBILA : Responsable des Services administratifs ;
Et Financiers de l'Autorité Contractante/Membre ;*
- Mme LEWU KINDOMBA : Délégué du Service Bénéficiaire/Membre ;*

2. Secrétariat Permanent :

N°	NOMS	FONCTIONS	Grades
1	MATOKU MONGOY	Secrétaire permanent	Sous-Directeur
2	KASONGA MUADIAMVITA	Assistant secrétaire permanent	Chef de service Adjoint
3	LEMBIHO SAMBA	Assistant administratif	Chef de bureau principal
4	WILONDJA WABILIMA	Chargé de la préparation des projets et des marchés publics	Chef de service Adjoint
5	MBAKI MATTHIEU	Chargé de Passation des Marché	Chef de service
6	BINDA MAVUNGU	Chargée des Operations Budgétaires (budgétisation des plans de passation des marchés)	Chef de service Principal
7	MUKULUBOY KELEMWANGA	Chargé de Contrôle et suivi de l'exécution des Marchés et gestion des contrats	Sous-Directeur
8	MASUKA MUTUMBA	Assistant chargé de la préparation des projets et des marchés publics	Chef de Bureau Principal
9	NGWENDE ANTHONY	Assistant Chargé de Passation des Marchés	Chef de Bureau Principal
10	N'SHOMBO CHUBAKA	Assistant chargé des opérations budgétaires (budgétisation)	Chef de service Principal
11	MAKANGA GOKIDUENA	Assistant chargé de contrôle et suivi de l'exécution des marchés	Chef de Bureau
12	KAPINGA KAZUMBA	Secrétaire du Secrétariat Permanent	Chef de Bureau Principal
13	MUVANDU LENGU	Chargée de gestion des courriers	Chef de service Principal
14	KIBUIILA KABAMBA	Huissier	Chef de Section Principal

Article 2 :

- a) Les Membres de la Commission de Passation des Marchés bénéficient d'un jeton de présence dont le montant est fixé conformément au barème de collation en vigueur en la matière :
- b) Les membres du Secrétariat Permanent bénéficient d'une prime mensuelle permanente prévue par le Ministère du Budget et dont le montant est fixé par la Direction Générale de l'entreprise selon le barème de prime en application.

Article 3 :

En application des dispositions du Décret portant création, organisation et fonctionnement de la CGPMP, la Commission de Passation des Marchés est composée de 6 membres.

Le Président de la Sous-commission d'Analyse des offres est sans voix délibérative :

Article 4 :

Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures et contraires à la présente décision.

Fait à Kinshasa, le 22 MAI 2023

KAZUMBA MAYOMBO William,


Directeur Général. -